

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
(Courrier transfert Poste restante)
31650 Saint Orens
Tél : 06-14-29-21-74.
Mail : laboriandr@yahoo.fr
Demandeur d'emploi au RMI

Le 24 mars 2011

PS : « *Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 » situation qui fait suite au détournement de notre propriété, domicile actuellement occupé par un tiers, et faisant suite aux agissements de Monsieur CAVE Michel et de Madame PUISSEGUR Marie Claude.*

Monsieur le Président.
Conseil Supérieur de la Magistrature.
15, Quai Branly
75007 Paris.

Au vu de l'article 63 de l'ordonnance N° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique au statut de la magistrature.

Plainte : Contre Monsieur CAVE Michel juge de l'exécution et Madame PUISSEGUR Marie Claude.

- Objet détournement de fonds publics.

FAX : 01-42-92-89-17

Monsieur le Président

Je sollicite vote très haute bienveillance et vous prie d'intervenir d'urgence en prenant toutes mesures utiles à suspendre les fonctions de Monsieur CAVE Michel et de Madame PUISSEGUR, à fin de faire cesser ce trouble à l'ordre public exposé dans ma plainte ci jointe et transmise à Monsieur MERCIER Ministre de la JUSTICE.

Au vu du contenu de ma plainte.

Au vu de la certitude de tentative et détournement de fonds publics par la décision rendue du 12 janvier 2010 au profit de Madame PUISSEGUR.

Au vu de la certitude de tentative et détournement de fonds publics par décision du 30 novembre 2009 au profit de Monsieur CAVE Michel.

Au vu des voies de faits constitutifs de délits repris dans ma citation correctionnelle jointe.

Au vu des suppléments repris en diverses questions.

Au vu d'une complicité que vous retrouverez, soit Madame CARRASSOU Aude Magistrat au T.I., voies de faits repris dans une citation par voie d'action.

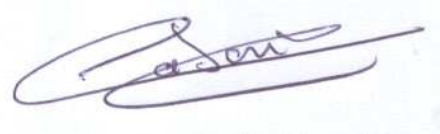
Au vu de l'article 63 de l'ordonnance N° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique au statut de la magistrature.

Je vous demande que la commission d'admission des requêtes soit saisie à fin que toutes mesures utiles soient prises envers ce Magistrat **soit Monsieur CAVE Michel** agissant en tant que juge de l'exécution, ce dernier mettant toutes pressions par tous les moyens auprès de ses confrères magistrats pour faire obstacle à leur procès et pour me et nous porter préjudices dans de nombreux dossiers devant le juge de l'exécution ou de nombreux magistrats par solidarité se refusent de statuer autant en cette matière qu'en référé pour que ne soit obtenu des mesures provisoires et à faire cesser un trouble illicite et d'ordre public, l'occupation sans droit ni titre de notre propriété.

Je vous joins aussi pour une meilleure compréhension une citation d'un magistrat complice du T.I vous permettant d'analyser la gravité de ce trouble à l'ordre public, trouble à notre système judiciaire.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur LABORIE André.



Pièces :

Citation de Monsieur CAVE Michel et de Madame PUISSEGUR.

Questions en complément.

Citation de Madame Aude CARRASSOU et autres...

Recours statutaires du 12 janvier 2010, du 30 novembre 2009 et autres.

Plainte à Monsieur MERCIER Ministre de la justice en date du 17 mars 2011.